

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Le R. P. Dozois, O. M. I., ancien Provincial, est nommé recteur de l'église Saint-Pierre, à Montréal, en remplacement du R. P. Tourangeau, que l'accident dont il fut victime, l'automne dernier, force à prendre un assez long repos.

Ottawa. — Comme le gouvernement de l'Ontario s'obstine à ne pas vouloir rendre justice aux Canadiens-Français d'Ottawa, les mères de famille canadiennes-françaises de la capitale ont pris un moyen radical de trancher la question : elles se sont emparées de l'école Guigues et ont installé les Delles Desloges pour faire la classe à leurs enfants. Cette école après tout appartient aux parents et non pas aux messieurs de Toronto.

A ces mères de famille qui entendent être maîtresses chez elles on a fait des menaces d'emprisonnement ; mais elles ont tout prévu, la prison inclusivement. Aussi le président de la véritable commission scolaire, M. Genest, a-t-il pu dire : « Avant que la question soit finie, ce sont plutôt les prisons que les écoles qu'il faudra agrandir. »

Régina. — Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, nouvellement élevé à la dignité d'archevêque de Régina, est allé passer quelques semaines à Québec où il est l'hôte du Séminaire.

Saint-Hyacinthe. — Les citoyens de Sorel se sont débarrassés du régime des buvettes. Le referendum sur la question de la prohibition a donné 655 votes pour cette mesure et 84 contre, soit une majorité de 571 voix en faveur de la Tempérance sur 739 suffrages.

— Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, administrateur du diocèse de Québec est allé prêter le concours de sa parole à ceux qui luttent pour la destruction du régime des buvettes à Saint-Hyacinthe.

Dimanche après-midi, à la clôture de leur double retraite, les hommes des deux paroisses se réunissaient à la cathédrale, où, dans une causerie très pressante et persuasive, S. G. Mgr Roy leur fit vivement sentir les obligations des fidèles catholiques, dignes de ce nom, en faveur de la lutte contre l'alcool.

A 8 heures, dans la grande salle des bazars où plus de mille antialcoolistes étaient réunis, Sa Grandeur, après Sir François Lemieux, l'hon. Thomas Chapais, M. le magistrat Fiset, de Rimouski, et M. l'abbé Morin de Saint-Hyacinthe, prit de nouveau la parole pour insister sur l'excellent exemple donné par la ville de Thetford au crédit du régime de la Tempérance.

Sherbrooke. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Sherbrooke.

Monsieur l'abbé Hector Courtemanche est nommé curé de la nouvelle paroisse du Très-Saint-Enfant-Jésus d'Ely ;

Monsieur l'abbé J.-A. Robidas, curé de Saint-Zénon de Piopolis ;